

4749
LUDOVIC CACHARD

*La Cadène d'Azur
(Var)*

A la recherche
de Taurœntum



MARSEILLE
SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE MARSEILLE ET DE PROVENCE

Palais de la Bourse

—
1930

Bibliothèque Maison de l'Orient



129213

*Hommage respectueux
à l'auteur*

LUDOVIC CACHARD

A la recherche
de Tauroëntum



MARSEILLE

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE MARSEILLE ET DE PROVENCE

Palais de la Bourse

—
1930

A la recherche de Tauroentum

La situation topographique de Tauroentum n'a pas été définitivement établie jusqu'ici; les géographes et historiens anciens qui pour la plupart ne sont que des nomenclateurs, citent Tauroentum, tantôt comme une ville, un oppidum ou un castellum et le situent entre Marseille et Olbia; Ptolémée et l'Itinéraire maritime d'Antonin, seuls et diversement, déterminent une position; d'autres auteurs comme Pline n'en parlent même pas. Nul ne peut cependant nier que ville grecque ou colonie massaliote, puis romaine, Tauroentum n'ait existé sur la côte. Mais où était réellement ce Tauroentum et qu'était-il?

Dans un ouvrage récent, *Massalia*, fruit d'un long labeur, énorme et consciencieux travail d'érudition et de science, le professeur Michel Clerc nous dit, en parlant des côtes de la Ligurie: « La situation de Tauroentum a fait couler en Provence des flots d'encre depuis la fin du XVIII^e siècle, où un érudit ciotadin, Marin, a cru en retrouver l'emplacement au fond du golfe de La Ciotat, à la madrague de Saint-Cyr, ses conclusions ont été adoptées et développées au milieu du XIX^e siècle, par un autre érudit l'abbé Magloire Giraud et c'est aujourd'hui comme un article de foi que l'identification de la madrague de Saint-Cyr avec Tauroentum ».

L'apparition de cet ouvrage redonne une nouvelle actualité aux vieilles questions de la vraie position de Tauroentum.

Si l'identification de la madrague de Saint-Cyr avec Tauroentum a été acceptée par le public, après les publications de Marin et de M. Giraud et entretenue depuis par des écrivains qui les ont copiés, il n'en a pas été de même dans les milieux scientifiques.

C'est avec juste raison et à la suite d'articles quelque peu fantaisistes, que notre grand historien Camille Jullian, fit en 1909, insérer une note dans la *Revue des Etudes anciennes*, note que M. de Gérin-Ricard fit reproduire dans le Bulletin d'Archéologie de Provence où il est dit : « Il est beaucoup question de Tauroentum dans la Société d'Archéologie de Provence, je voudrais que l'on m'apportât un jour la preuve de ce que nous appelons Tauroentum se soit toujours appelé de ce nom et ne soit pas un baptême de la fin du XVIII^e siècle. Evidemment il y a là des motifs pour placer là le vieux castellum phocéén, mais jusqu'ici j'attends les preuves irréfutables : ruine préromaine ou texte médiéval ».

Je ne crois pas que ces preuves aient été fournies à Camille Jullian, qui pour trancher une question d'histoire n'aurait pas manqué de les publier.

Dès lors on peut s'étonner que les partisans irréductibles de Tauroentum à la madrague de Saint-Cyr n'aient pas fourni ces preuves, serait-ce qu'ils estiment suffisantes celles données par Marin et M. Giraud ou même Lenthéric, qui n'en est que le copiste fantaisiste ?

Les publications de M. Giraud semblent probantes au lecteur qui ne cherche jamais à contrôler les récits d'un auteur et qui même sur de simples affirmations se forme une opinion souvent indéracinable.

Ceux qui comme moi ne se sont pas spécialement occupés d'archéologie, mais ont voulu cependant se tenir au

courant de l'histoire et du passé de leur pays, savent le peu de soin, qu'ont apporté les historiens anciens dans leurs écrits, comme aussi la désinvolture de pas mal d'écrivains du XIX^e siècle, où à côté d'interprétations erronées, des faux se trouvent intercalés; d'autres ont existé avec une imagination un peu trop vive et enfin ont existé et existent encore ceux dont nous parle M. Clerc¹, « dont les appréciations et les hypothèses sont la plupart du temps viciées par un esprit systématique de patriotisme ou d'amour-propre local mal placé, avec lequel le véritable esprit scientifique n'a rien à voir ».

M. Giraud appartient un peu à cette dernière catégorie d'historiens, il a voulu que ses compatriotes soient les descendants des Tauroentins; ses ouvrages empreints d'une très grande érudition, manquent bien souvent d'esprit d'observation; ils sont faits en grande partie d'emprunts, il le déclare lui-même dans sa préface.

Ayant fait siennes les idées émises par Marin, il a ensuite trop largement puisé dans la Statistique des Bouches-du-Rhône du comte de Villeneuve et de ce fait a épousé les erreurs commises par Toulouzan, qui dans cet ouvrage a été l'auteur de la partie ayant trait à Tauroentum, puis se servant d'arguments non justifiés, il n'hésite pas à nous dire¹: « Enfin, Marin ne balance pas à décider avec la foule des géographes et des historiens, que les ruines de Tauroento sont la ville même de Tauroentum, mais il ne fournit pas les preuves de son sentiment, pour remplir cette lacune et dissiper les ténèbres, dont cette question de géographie a été enveloppée, je discuterai l'opinion de Marin, qui est la plus généralement reçue et j'espère apporter en

¹ M. Clerc. *Bataille d'Aix*, p. 9.

¹ M. Giraud. *Mémoire sur l'Ancien Tauroentum*, éd. 1853, p. 83.

sa faveur des arguments si décisifs et des preuves si convaincantes, qu'il ne pourra plus exister de doutes sur l'ancien gisement de Tauroentum ».

Les preuves convaincantes qu'il croit fournir sont, pour la position géographique de Tauroentum: les tables de Ptolemte, l'Itinéraire maritime d'Antonin, le nom qu'a porté l'île de La Ciotat dénommée autrefois Thorenti, la citation de Tauroentum en 1669 dans les archives de La Cadière, ensuite la prétendue existence d'une ville sur ce point avec sa citadelle et son port et, accessoirement à ces preuves, une inscription trouvée à la Madrague de Saint-Cyr, où il croit pouvoir lire Tauroentum, puis divers documents qu'il interprète un peu trop librement.

Nous allons successivement examiner toutes ces prétendues preuves et voir s'il ne peut plus exister de doutes sur la situation topographique de Tauroentum.

Tables de Ptolemée

De Ptolemée, il ne paraît en connaître que le nom et ignorer les critiques d'une œuvre qui, quoique considérable pour cette époque, est loin d'être parfaite, comme il semble le croire et aujourd'hui beaucoup d'autres encore après lui.

Gosselin, dans sa première édition nous dit: « Pour que « l'on puisse se former une idée de l'énormité des erreurs qu'il a faites, on présentera sous le n° VII le tableau de ses principales longitudes en se bornant sur celles employées par Eratosthène et Strabon, ce tableau renferme la masse d'erreurs la plus considérable qu'on puisse imaginer en géo-

graphie; la Méditerranée y prend une longueur de 20 degrés de plus ».

Ptolemée, nous dit de son côté l'abbé Moigno¹: « s'est aidé des travaux antérieurs d'Eratosthène, d'Hipparque et des autres mathématiciens de l'école d'Alexandrie, mais en admettant la méthode de projection d'Hipparque pour la construction d'une carte qui s'accordât mieux avec la forme sphéroïdale de la terre, il a commis dans la représentation des longitudes une erreur matérielle, de sorte que tous les lieux sont placés trop à l'Est.

« Partant de Calpe, qu'il place à 5 degrés Est du promontoire sacré de l'Ibérie ou de l'Espagne, il s'avance vers l'Est, en même temps que les excès de longitude augmentent qu'il fait la Méditerranée plus longue qu'elle ne l'est réellement; il procède de la même manière en Asie et les erreurs s'ajoutent sans cesse, il assigne aux bouches du Gange une position de 46 degrés vers l'Est de sa position véritable ».

Plus loin, l'abbé Moigno nous dit encore: « C'est un fait bien connu que les anciennes éditions de Ptolemée, grecques ou latines, sont incorrectes et fourmillent d'erreurs introduites par les copistes ou les traducteurs, ignorants surtout dans le XIV^e siècle; il paraît aussi lorsqu'on faisait une nouvelle découverte, certains érudits ne se faisaient aucun scrupule de modifier ou d'interposer le texte de Ptolemée ».

Dans son histoire de la géographie, Vivien de Saint-Martin nous dit de Ptolemée:

(Page 197): « Tout en rendant grâce à Ptolemée de la multitude de documents qu'il nous a conservés, il est impos-

¹ *Encyclopédie du XIX^e siècle*, in Ptolemée.

sible, de ne pas déplorer son insuffisance dans l'usage qu'il en a fait ».

(Page 199): « Nous ne parlons pas d'observations de longitudes. Ptolémée, non plus que ses prédécesseurs n'en possédait pas une seule sur laquelle on pût faire le moindre fond ».

(Page 200): « Les mêmes positions qui se répètent dans les itinéraires différents et qui sont marqués séparément sur les tables et sur les cartes sans que l'auteur se soit aperçu du double emploi ».

Le stade de Ptolémée est une mesure factice dont il ne compte seulement 500 stades degré équatorial, un stade bâtard, qui n'avait de base réelle ni dans la nature, ni dans l'usage local, cette mesure repose uniquement sur une mesure grossièrement erronée d'un degré terrestre fait par Possidonius, qui crut pouvoir conclure que le degré d'un grand cercle ne comptait que 500 stades. Comme Possidonius jouissait d'une immense réputation de savoir et d'habileté, sa prétendue mesure fut adoptée de préférence à celle d'Eratosthène.... Marin l'adopta à sa carte et à son exemple Ptolémée y apporta toutes les mesures indiquées par les relations et les itinéraires.

(Page 202): « Il prend toutes les distances marquées par les voyageurs et sans distinction, il réduit ces distances pour les appliquer sur la carte à raison de 500 au degré ».

(Page 203): « En présence des chiffres bien connus dont il devait savoir l'origine, va-t-il se demander dans quel rapport les nombres d'Eratosthène, peuvent être avec le stade de 500, il n'y songe pas. Il prend purement et simplement les chiffres consacrés et trouvant que 25.400 stades équivalent sur le 36° parallèle à un peu de ses 62 degrés de 500 à l'équateur, il marque sans sourciller 62 degrés, c'est-à-dire un tiers en trop pour la Méditerranée....

« Il n'y a pas dans Ptolemée un seul chiffre, grand ou petit, qui ne soit vicié par cette cause d'erreur, indépendamment de toutes les autres ».

M. Clerc, dont je tiens à citer l'opinion, nous dit de son côté en parlant de Ptolemée ¹: « Enumérant les accidents de la côte en partant des Pyrénées, il place les Fosses Mariennes après Agde et avant la bouche occidentale du Rhône. Disons tout de suite que c'est une erreur peu explicable mais incontestable et qu'il n'y a pas lieu de tenir compte de ce texte ».

Les tables de Ptolemée, ne sont donc pas des documents irréfragables, tant s'en faut.

Voici les tableaux de Ptolemée que nous donne M. Giraud dans son édition de 1853. Je ne relève que les longitudes dont il se sert pour déterminer la position de Tauroentum, trouvant toutefois comme la meilleure des éditions celle d'Amsterdam 1618.

EDITION DE ROME 1508

Massilia	25° 1/2 soit 25° 30'
Tauroentum	25° 2/3 » 25° 40'
Promontorium Cithariste	26° » 26°

EDITION DE STRASBOURG 1513

Massilia	25° 1/2 soit 25° 30'
Tauroentum	25° 2/3 » 25° 40'
Promontorium Cithariste	26° » 26°

Sur ces deux éditions, on le remarquera, la position de Tauroentum est indiquée à 10 minutes seulement de Marseille et le Cap Cithariste à 20 minutes de Tauroentum.

¹ M. Clerc, *Bataille d'Aix*, p. 79.

EDITION DE LYON 1541

Massilia	24° 1/2 soit	24° 30'
Tauroentum	24° 1/2 1/3 »	24° 50'
Promontorium Cithariste *	25° »	25°

EDITION DE BALE 1545

Massilia	24° 30'
Tauroentum	24° 50'
Promontorium Cithariste	25°

EDITION D'AMSTERDAM 1618

Massilia Civitas	24° 30'
Tauroentum	24° 50'
Promontorium Cithariste	25°

Dans ces trois dernières éditions, contrairement aux deux premières, Tauroentum est indiqué à vingt minutes de Marseille et le cap Cithariste à dix seulement de Tauroentum.

Malgré la divergence de ces textes, M. Giraud nous dit ¹ : « Mais quelque édition que l'on consulte, malgré la variante qu'elles offrent sur la longitude de Marseille Tauroentum et le promontoire Cithariste, il n'en est aucune qui n'indique Tauroentum à 20' longitude orientale de Marseille et le cap Cithariste à 30' de cette dernière ville, distance d'une rigoureuse exactitude ».

On se demande comment M. Giraud ne s'est pas rendu compte de la différence qui existe entre les deux premiers textes et les trois autres, dont la divergence est la contradiction de ce qu'il avance.

¹ M. Giraud. Edition 1853, p. 97.

Dans l'édition de 1862, nouvelles recherches sur Tauroentum. M. Giraud revient sur la position de Tauroentum et cherche à apporter de nouvelles preuves en citant Walknaer et Léon Renier. Ce dernier a pris pour base dans son travail sur Ptolémée l'édition publiée à Essen en 1838, par Wilbert, dont voici le tableau, texte français, en ne relevant toujours que les longitudes :

La ville de Marseille	24° 30
Et Tauroentum	24° 50
Promontoire Cithariste	25°
La ville d'Olbia	25° 10
L'embouchure du fleuve Argentius	25° 40
Forum Julium colonie	26° 30
Antipolis	27°

Dans ce tableau de Ptolémée, il est essentiel de noter qu'Antibes, se trouve situé à 2 degrés 30 minutes de Marseille et Tauroentum à 20' de cette dernière ville.

Voici maintenant les relèvements faits sur les cartes du service hydrographique de la Marine et avec la plus grande attention par le commandant A. Bérengier, qui a bien voulu me les transmettre :

LONGITUDES A L'EST DU MÉRIDIEEN DE PARIS

Marseille fort Saint-Jean	3.01' 30''
Ile Maïre sommet	3.00 00
Cassis phare	3.11' 50''
Bec de l'Aigle	3.16' 15''
La Ciotat phare	3.16' 30''
La Madrague de Saint-Cyr	3.21' 30''
Le Brusq	3.28'
Cap Cepet	3.36' 25''
Toulon, vieille darse	3.35' 35''
Antibes	4.47' 36''

L'examen de ces deux tableaux nous montre que Ptolémée place Antibes à $2^{\circ}30'$ de Marseille, alors que sur nos cartes marines, d'une rigoureuse exactitude, il n'y a en longitude entre Antibes et Marseille que $1.46'06''$, la différence est de $43'54''$, ce qui placerait Antibes, d'après Ptolémée, à plus de 81 kilomètres au delà de la position que cette ville occupe.

Nos cartes ne concordent donc pas avec celles de Ptolémée, c'est donc à tort qu'on les a comparées et qu'on veut les comparer encore aujourd'hui.

La comparaison ne peut avoir lieu qu'en faisant subir à nos cartes, la correction nécessaire relative aux $43'54''$ que Ptolémée trouve en trop entre Marseille et Antibes, c'est-à-dire ramener sur nos cartes la valeur du degré de Ptolémée.

Cette correction de $43'54''$ pour $2^{\circ}30'$ équivaut à une correction de $17'34''$ par degré, soit la valeur du degré de Ptolémée, $42'26''$ de notre degré.

Dès lors cette correction s'impose pour retrouver les différentes positions des villes et des ports cités par Ptolémée.

Dans le cas qui nous occupe, Tauroentum se trouve placé dans la plupart des éditions citées ci-dessus et en prenant la plus favorable à M. Giraud, à 20 minutes de Marseille, la correction à faire subir à ces 20 minutes de Ptolémée est de $5'51''$, ce qui place Tauroentum sur nos cartes à $14'09$ de Marseille, qui située à $3^{\circ}01'30$ établit la position de Tauroentum à $3^{\circ}15'39''$ sur nos cartes, soit au port de La Ciotat et non pas à la Madrague de Saint-Cyr; nous venons de voir par les relèvements faits par le commandant A. Béringier, que le phare de La Ciotat est porté à $3^{\circ}16'30''$, la petite différence qui existe s'explique par celle qu'il y a du phare au fond du port de cette ville; nous verrons par la suite la conclusion qu'il faut en tirer.

Le tableau 248, itinéraire des côtes méridionales de la Gaule, entre Marseille et Antibes, nous donne une différence en longitude de 149 minutes, 55 secondes, soit en chiffres ronds 2 degrés 30 minutes, se trouve également réfuté.

Dans le tableau suivant, l'auteur pénètre dans toutes les criques, suit tous les contours et toutes les sinuosités de la côte et trouve 142.500 toises entre Antibes et Marseille, qui égalent 149' 58'', soit encore 2° 30 en chiffres ronds, alors que nos cartes, comme nous venons de le voir, ne portent que 1° 46' 06''.

C'est le calcul le plus fantastique et le plus absurde qu'il soit permis d'établir, car on ne peut mettre en équivalence la longitude entre deux points et la longueur des contours d'une côte entre ces mêmes points, tant vaudrait-il émettre qu'une somme de lignes brisées faites sur le parcours d'une droite égale cette droite, ou encore que les deux côtés d'un triangle isocèle, égalent l'autre côté et c'est avec de telles absurdités que l'on veut démontrer qu'il y a concordance parfaite entre les tables de Ptolémée et nos cartes modernes.

L'ITINÉRAIRE MARITIME D'ANTONIN

Tel qu'il nous est parvenu, il donne dans toutes les éditions pour la région qui nous concerne.

à Telo Martius Tauroentum	MP XII
à Tauroento Carsicis	XII
à Carsicis Citharista	XVIII
à Citharista portu oemines	VI
à portu oemines Immadras	XII
à Immadras Massilia graecorum	XII

Total LXXII

D'Anville, sans admettre la possibilité d'erreurs dans les mesures qui y sont exprimées et sur des appréciations personnelles, a bouleversé cet itinéraire et c'est à lui surtout qu'incombe la confusion qui s'est produite depuis.

Cet auteur nous dit ¹ : « En examinant fort en détail tout ce qui est connu sur la côte, je crois retrouver le nom d'Oemines dans celui que porte l'île d'Embiez, qui le présente dans sa rade du Brusc après avoir tourné le cap Cicié en partant de Toulon, je reconnais dans cette position qu'elle peut quadrer à la distance marquée XII dans l'itinéraire, entre Telo Martius et le lieu qui lui succède, lequel ne saurait être que Tauroentum, parce que Taurenti est dans un plus grand éloignement de Toulon — que je trouve à 12 milles de route — conduisant au goulet qui sépare la grande rade de Toulon d'avec la rade intérieure, c'est une circonstance du local, qui se concilie avec le rapport qui paraît être le nom actuel d'Embiez. »

Plus loin il ajoute : « Quoiqu'il fasse (l'itinéraire) succéder immédiatement Tauroentum à Telo Martius, l'Oemines portus Embiez séparé de Telo — dans l'itinéraire par Tauroentum Carsici (Cassis), Citharista (La Ciotat), convient néanmoins à une position qui précède Tauroentum dans les vestiges qui subsistent sous le nom de Taurenti à la droite de la baie de La Ciotat où on prétend que ces vestiges seraient plus apparents si la mer n'en couvrait une partie. »

D'Anville croit retrouver le nom d'Oemines dans celui que porte l'île des Ambiers et cela sans aucune preuve lui suffit pour placer là, le portus Oemines, sans se douter que Embiez est une appellation récente par rapport à Oemines porté sur toutes les anciennes cartes comme la station sui-

¹ Notice sur l'Ancienne Gaule, p. 37.

vant Immadras en venant de Marseille; Port-Miou ou Cassis.

La plus ancienne appellation des Embiez que j'ai pu recueillir m'a été fournie par M. de Gérin-Ricard, qui l'a trouvée dans une charte de Six-Fours, du 27 février 1197, qui porte « insula delz Embers ». Comment dès lors en se reportant à cette appellation, trouver Oemines dans Embers?

Sur les anciennes cartes de Hondius, Mercator et autres, cette île figure sous les noms de la Plamasse, la Plumasse, dans de plus récentes les Symbies, les Imbies, enfin les Ambiers.

Mines, minoes, nimes et le plus souvent *Minus*, figurent dans les anciennes cartes dans la position de Cassis ou tout au moins très voisine, avant que cette ville paraisse avoir existé.

Bouche, dans sa chorographie de la Provence, nous dit : « A Citharista portu Mines aut oemines positio MP VI, tout le monde est d'accord que c'est Cassis distant de la précédente station de VI ou de six milles ou d'une lieue et demie. Mot de Cassis fort nouveau, inconnu dans le dénombrement des villages du diocèse de Marseille, où il fait mention d'un village nommé Ema¹, qui à grand-peine peut-il être que Mines ou Oemines dont il est ici parlé, puisqu'en ce dénombrement il n'y a aucun Cassis, le port de ce qui est encore retenant les lettres de Ema et Mines ».

La simple croyance qu'a pu avoir d'Anville de retrouver Oemines dans l'appellation récente d'Ambiers, n'est pas suffisante pour placer là cette station puisqu'il n'apporte

¹ Au lieu de Ema c'est Cuia (Cuges) qu'il faut lire, comme l'ont reconnu Mortreuil, R. Busquet, Bérengier et autres. Puisqu'il s'agit de Cuges, à plus forte raison il n'est fait mention d'aucun bourg là où existe Cassis actuellement.

aucune preuve et que depuis rien n'est venu confirmer une opinion que j'estime émise à tort.

Pour Tauroentum, d'Anville nous dit : « Nous avons un indice de la position de Tauroentum dans les vestiges qui subsistent sous le nom de Tauroenti, à la droite de l'entrée de la baie de la Ciotat, où on prétend que ces vestiges seraient plus apparents si la mer n'en couvrait une partie. Ici encore sans aucune preuve et sur le simple indice de ruines appelées Taurenti dont il n'a pas la justification, il n'hésite pas à placer là cette station ; il faut avouer qu'en cette circonstance encore d'Anville s'est contenté de bien peu pour former son opinion, qui en l'état est purement gratuite et ne me paraît pas pouvoir être retenue.

Papon ne me paraît pas avoir possédé en géographie, les grandes connaissances qu'il avait en histoire ; en acceptant la correction de d'Anville, il embrouille davantage la question en ne faisant qu'un seul et même port de Citharista et de Tauroentum en disant : Citharista Ceireste est à quelque distance de la mer, l'itinéraire d'Antonin s'en sert pour désigner ce que nous appelons le port de La Ciotat et qui n'est point différent de celui de Tauroentum, puisqu'ils sont dans le même golfe, à un quart de mille de l'autre ; il faut donc rétablir en cet endroit de l'itinéraire où nous avons remarqué que tous les lieux étaient transportés et lire de la manière que voici : à portus Œmines, Tauroentum et Citharista portus. MP XII. »

Papon ne fait qu'un seul et même port de Citharista et de son Tauroentum qui sont, non pas à un quart de mille comme il le dit, mais à plus de cinq milles l'un de l'autre.

Papon n'est jamais venu sur les lieux et par l'erreur qu'il commet on peut juger de quelle façon on a écrit l'histoire autrefois.

Voici l'itinéraire que cet auteur nous donne :

Telone Martio Œmines positio	MP	XIJ
Portu Œmines-Tauroento et Citharista portus		XIJ
Citharista Carsicis portus		VJ
Carsicis Immadras positio		VIJ
Ab Immadris Massilia groecorum portus		VIJ

XLIV

La Statistique des Bouches-du-Rhône nous fournit de son côté son itinéraire :

Telone Œmines positio	MP	XII
Œmines a Tauroentum		XII
Tauroentum a Citharista		VI
Citharista à Carsicis		XII
à Carsicis Immadras		XII
Immadras Massalia		XII

LXVI

Enfin l'itinéraire que nous donne M. Giraud :

A Telo Martius Œmines	MP	XVIII
Œmines à Tauroentum		XII
Tauroentum à Citharista		VI
Citharista à Carsicis		XII
Carsicis à Immadras		XII
Immadras à Massilia		XII

LXXII

Dans ce dernier itinéraire nous voyons figurer la première station (pour lui Œmines au lieu de Tauroentum), à 18 milles, tandis que l'itinéraire en porte 12 et ensuite

pour faire cadrer les chiffres il porte 12 milles entre La Ciotat et Cassis (Citharista à Carcisis), alors qu'il n'y en a que 6 comme porte l'itinéraire (il y a exactement 6.6/10).

La Statistique des Bouches-du-Rhône commet la même erreur entre ces deux dernières stations.

C'est avec ces erreurs manifestes, que l'itinéraire que nous donne M. Giraud s'est substitué à celui d'Antonin.

M. Giraud cite encore à l'appui des preuves qu'il croit donner les mesures prises par Toulouzan sur le temps parcouru par un bateau, ce dernier nous dit : « Les bateliers évaluent les distances par heures. Dans une heure un bateau mené par deux hommes parcourt trois milles avec un temps ordinaire.

« Les bateliers qui vont de La Ciotat à Cassis (il indique 12 milles au lieu de 6), mettent deux heures pour doubler le Cap de l'Aigle et autant pour se rendre à Cassis, mais à quelque distance à cause des dangers ».

Les bateliers mettent deux heures pour doubler le cap de l'Aigle, soit un peu plus d'un mille et autant pour se rendre à Cassis, 11 milles d'après lui !

Tout commentaire est inutile. C'est une joyeuseté de plus à ajouter à l'actif de cet auteur.

Dans l'édition de 1862, M. Giraud nous donne dans un tableau d'après L. Renier (*Varietas Lectionis*), les confusions produites dans les manuscrits pour les diverses positions de la côte.

Nous voyons par ce tableau qu'il n'existe qu'une seule confusion avec *Telone Martio* dénommé *Taurenio*. Que *Taurenio*, *Tauroneo*, *Tauronio*, n'a pas été confondu avec la station suivante *Casicis*, que par contre *Casicis* a été confondu avec la station qui suivait, soit *Citharista* et qu'en suite *Citharista* a été confondu avec *Aemines*, *minaes*,

Minus, nimes, mines et que Aemines, mines, a été confondu avec Immadras, ce qui indique bien l'ordre dans lequel ces stations se suivaient, puisqu'il n'y a aucun enjambement dans l'ordre de ces stations, sinon nous aurions pu voir Œmines confondu avec Telo Martius ou Casicis, ce qui n'existe pas dans les confusions qui se sont produites.

Il résulte de tout ceci qu'il n'y a aucune raison de bouleverser l'itinéraire maritime d'Antonin, qui doit intégralement subsister tel qu'il nous est parvenu, aucun auteur n'ayant jusqu'ici fourni les preuves ou arguments sérieux pour la démonstration des remaniements qu'on lui a fait subir et Tauroentum jusqu'à preuve du contraire doit rester la première station qui suit Toulon en allant vers Marseille.

Les erreurs qui figurent dans l'Itinéraire n'existent que dans les distances.

Insula Thorenti

M. Giraud nous dit : « Nous trouvons dans un dénombrement des droits de possessions de l'abbaye de Saint-Victor à la Cadière et autres lieux, les îles de cette partie du littoral indiquées dans l'ordre suivant insula ben Dorin île de Bandol, insula rupha, île Rousse, insula Torenti quae sita est ante Burgum civitatis.

« Pourquoi cette appellation de Torenti ? où il est impossible de reconnaître un torrent quelconque, sinon qu'elle est située dans les eaux de Tauroentum et en face de ces ruines ».

Ici M. Giraud omet de nous dire comment cette île, à un mille du port de Cithariste, peut devenir l'île de son Tauroentum dont elle est distante d'environ 6 milles ; il a oublié de nous l'expliquer.

Il faut chercher à cette dénomination une toute autre origine, c'était l'île du torrent.

Masse, dans son mémoire du canton de La Ciotat (1842), nous dit : « Cette île de La Ciotat, qui paraît avoir fait partie du cap de l'Aigle, n'est pas nommée l'île Verte dans les titres de l'Abbaye de Saint-Victor, titres sur lesquels pour la vraie dénomination des lieux il est permis de compter.

« Voici d'abord une lettre écrite le 3 avril 1754, à M. Bernard, viguier et lieutenant du juge de La Ciotat par M. d'Echeverry, chargé des affaires de l'Abbaye de Saint-Victor : Messieurs de La Ciotat, dit cet agent, sous une prétention mal fondée, s'imaginent qu'ils sont les maîtres de la chasse de l'île de La Ciotat que les habitants appellent l'île Verte et qui réellement se nomme l'île *du Torrent*, etc.

« Dans un recensement des droits et possessions de l'abbaye au bourg de La Ciotat on trouve pour dernier article : Plus insula Torenti quæ sita est ante dictum burgum civitatis, etc.

« En d'autres titres on trouve Torrenti, Tarrente, Chorente.

« Dans un acte de l'an 1292, relatif aux salines d'Hyères, Charles II accorde aux pêcheurs d'Hyères le privilège de prendre sans payer de droits le sel dont ils auront besoin pour saler le poisson pêché par eux depuis les îles Saint-Honorat jusqu'à l'île de Corrente ou Torrente. Le t dans la lecture des anciens manuscrits, peut se confondre quelquefois avec le c. Un mémoire fait dans le xvi^e siècle, sur cette concession et pour la rédaction duquel on aura consulté probablement soit l'acte original, soit une autre copie que la nôtre, rappelle que le sel d'Hyères « se peut trafiquer dudit Hyères jusques aux insles de Saint-Honorat, quest du cousté de Levant, que aussi jusques aux insles de Thorrent de cousté du Couchant que sont auprès du Rosne ».

« Ce qui prouve encore mieux que Charles II en 1292 n'avait pas entendu parler de l'Insula Torenti qui est devant La Ciotat, c'est que le roi René, dans un édit de confirmation du 19 décembre 1448 fixant à son tour les limites de la Province pour l'exportation du sel blanc d'Hyères, les place à *flumine Rhodani usque ad locum Vintimilii inclusive* ».

M. Giraud n'est donc pas fondé à dire que cette appellation de Torenti rappelle Tauroentum puisque voilà une seconde île du même nom devant laquelle on ne saurait placer Tauroentum.

Il y a une autre raison pour expliquer la même appellation donnée à ces deux îles.

Pour celle située à l'embouchure du Rhône, l'ancienne Métapine de Plinè, son appellation est due au courant formé par le Rhône Torrent ou Chorrent par le changement du T en C.

En ce qui regarde l'île de La Ciotat, nous voyons en consultant les cartes marines et celle aussi de Marion¹ sur les fonds de mer, qu'entre le cap de l'Aigle et la côte vers les Lègues, l'île est reliée à la côte par un fond de dix-huit mètres, qu'immédiatement après l'île, à peu près en face du bec de l'Aigle, soit à l'Ouest, les fonds varient entre 60 et 65 mètres, au Midi il est de 63 mètres, vers le Nord de 48, de telle sorte qu'avec un courant allant vers le large, les eaux d'un fond de 18 mètres tombant dans un fond de 65 mètres établissent un très fort courant connu de tous les navigateurs comme aussi de tous les pêcheurs de la côte, par expansion ce courant a pu s'appeler Torrent.

Cette remarque a déjà été faite par Masse, qui nous dit : « Il nous suffira de dire qu'entre le cap de l'Aigle et

¹ *Annales du Museum d'Histoire Naturelle de Marseille*, tome I.

l'île Verte on observe un courant très fort, qui pour la désignation de cette localité comme pour celle de Bouc aura pu amener la transmutation si simple et si naturelle du T en C.

C'est donc bien l'île du Torrent comme l'a écrit M. d'Echeverry et dans cette désignation toute relation avec Tauroentum me paraît devoir être écartée.

La citation de Tauroentum

dans les archives de la Cadière en 1669

1364. — La reine Jeanne fait donation à l'Abbaye de Saint-Victor, lettres patentes de Naples du 20 décembre: La Cadière, Ceireste, la Ciotat parages et îles qui en dépendaient, le port et l'île de Bandol, île Rousse, pour la Ciotat île de Thorent ; dans cette donation il n'est pas question de Tauroentum.

1554, 7 octobre. — Laurent Strozi, évêque de Béziers, abbé commandataire de Saint-Victor, seigneur temporel et prieur du prieuré de la Cadière, tant en son nom qu'au nom de ses successeurs, remet et transporte à bail emphytéotique perpétuel à la commune de la Cadière, les terres de Saint-Côme de Saint-Damien, Saint-Seris et le « Plan de la marine » selon les limites désignées, ensemble leurs casaulx, maisons antiques et bâtiments ruinés ou qui viendront en ruines dans l'étendue des dits terroirs.

Casaulx, maisons *antiques* semblent bien désigner ces ruines et si ces ruines se fussent appelées alors Tauroentum on n'aurait pas manqué de les désigner sous ce nom.

13 décembre 1556. — Ordonné de modifier le tracé du chemin allant à Notre-Dame de Piété en empiétant sur les

terres de Cosme de Valbelle et autres, celui des Baumelles passant par Saint-Cyr ; ce dernier chemin traversait les ruines, il n'est pas question de Tauroentum.

1649-1650. — Au moment où la peste faisait des victimes, tant à Marseille qu'à la Ciotat, plusieurs familles vinrent chercher asile dans le terroir de la Cadière, qui n'était pas atteint, grâce aux précautions prises par les magistrats qui assignèrent à ces émigrants les huttes de la Madrague et le plan de la mer pour y purger la quarantaine ; par huttes de la Madrague, il est bien indiqué qu'il s'agit encore des ruines, nous n'y trouvons pas davantage l'appellation de Tauroentum.

1669, 1^{er} décembre, apparaît dans les archives de la Cadière l'appellation de Tauroentum relative à la construction d'une citerne où il est dit : « A esté délibéré..... quant à ce qui regarde les mallons, chaux, arène et sable qui seront employés à la fabrique de la citerne ou réservoirs, seront fournis par la communauté et à cet effet donne pouvoir aux consuls de faire achepter de chaux batun qui sera apporté de celluy qui se fait des thuyles et briques qui sont aux ruines de Tauroentum et *communément dict la Madrague* que pour la sable la feront venir de celle que l'on prend au vallon de la Val d'Arenc ».

Il faut bien remarquer ici que l'auteur de la délibération après avoir indiqué les ruines de Tauroentum a pris soin pour être bien compris de spécifier « communément dict la Madrague », ce qui indique bien que c'est seulement sous cette dénomination que ce point était alors connu du public.

Cette citation naissante, isolée dans nos archives, ne me paraît pouvoir être considérée que comme une appellation purement imaginative de l'auteur de la délibération, puisqu'il estimait imprécise la dénomination de Tauroentum.

J'ai dit que cette dénomination était isolée, car on ne la retrouve nulle part ailleurs ni non plus dans les divers cadastres de l'époque où elle aurait pu figurer dans des délimitations de terrains.

En 1641, parmi les propriétaires du bord de la mer, nous voyons figurer « capitaine Anthoyne Bregon, une terre oriensis bastide au cartier aspelé la Madrague confrontant une terre de la communauté, le sieur de Valbelle à deux pars la ribi de la mer — trois quarts d'un bien de terre olliviers et confrontant le chemin allant aux Baumelles ».

1641. — « Une terre olliviers avellaniers, jardin au cartier dist Braquiman confrontant le sieur de Valbelle, à deux parts le chemin des Baumelles et le valat de Braquiman ».

Jé crois inutiles d'autres citations du même genre où il est fait mention du chemin des Baumelles sans que soit cité Tauroentum.

Cette appellation de Tauroentum survient après la publication de l'ouvrage de Bouche, la *Chorographie de la Provence en 1664*. Il est permis de supposer qu'après l'apparition de cet ouvrage, des controverses ont du s'élever et qu'à la suite de fouilles fort probables, on ait cru retrouver Tauroentum.

A la Cadière existait alors très certainement un noyau d'intellectuels et d'érudits, il y avait deux docteurs, deux notaires, le couvent des pères Trinitaires, où se trouvait le père Lambert, religieux très lettré, auteur de la *Vie de Saint Pons* et autres ouvrages; Nicolas Henry, professeur en bonnes lettres, régent des écoles, etc., parmi les prédicateurs qui venaient y prêcher, nous voyons figurer à cette époque, le père Degués, le père Robaud, Dalmitti, religieux du monastère de Saint-Victor, N. Bourguignon, chanoine de l'église de Saint-Martin à Marseille, Brest, des Minimes, Bayou, prêtre, docteur en théologie, Jean Arnaud,

vicaire de la Ciotat et grand vicaire de l'Abbaye de Saint-Victor, Pierre Gardanne, docteur en théologie ; c'est dans ce milieu que la question de Tauroentum a pu être agitée après l'apparition de l'ouvrage de Bouche et comme je l'ai dit plus haut, on ait cru retrouver Tauroentum ; dans tous les cas cette citation isolée ne paraît que purement imaginative et ne peut servir d'argument à l'existence de Tauroentum à la Madrague de Saint-Cyr.

Je dois à la bienveillance et à l'amabilité de M. Busquet d'avoir fait des recherches dans le fonds de Saint-Victor (Chartes et papiers). Nulle part l'éminent archiviste n'a rencontré le nom de Tauroentum là où l'on pouvait espérer le trouver !

La Ville

Thibaudeau, Préfet de Marseille, fouilla ces ruines après Marin, en 1804 et en fit un rapport qu'il présenta dans un mémoire à l'Académie de Marseille qui figure dans le tome III de cette Société.

Il nous dit en parlant de Marin : « D'après ses recherches et plus encore d'après ses idées, il ne douta pas d'avoir trouvé les principaux monuments de la prétendue ville de Tauroentum, il fixait même le lieu où avaient été la citadelle, la ville, le théâtre, des bains publics. Il n'est pas moins à présumer d'après les monuments historiques, que Tauroentum n'a cessé d'être que le sixième siècle, mais en quel lieu existait-il ? C'est ce que Marin n'a pu découvrir et mes recherches prouvent que si les découvertes de Marin ont indiqué les ruines d'une habitation quelconque, elles n'ont pas, à beaucoup près, fourni les données pour en conclure que dans ce lieu même existait l'ancienne colonie dont il s'agit.

« La lecture du mémoire de Marin que je fis m'engagea à visiter les ruines décrites par cet académicien..... le ton de persuasion que Marin avait pris dans son mémoire me donnait l'espoir de trouver des vestiges qui assureraient la position de Tauroentum..... j'ai donc fait continuer les fouilles, ces fouilles ont fait découvrir une quantité considérable de bâtiments qui n'avaient pas été vus par Marin et qui se lient cependant aux pièces qu'il avait décrites. A l'aspect de cette masse de bâtiments, la première pensée est de rechercher quelle était leur destination, mais il serait très difficile d'avoir à cet égard des idées justes.

« Millin, conservateur à la Bibliothèque Nationale, s'est transporté avec moi sur les lieux et nous n'avons pu que hasarder quelques conjectures. Etait-ce un monument public ou une habitation particulière. Ici la description d'une galerie sur laquelle plusieurs pièces ont leur entrée, pouvait être des bains, mais rien ne dénote encore que ce fut un lieu public, il pouvait appartenir à un homme riche, les débris qui y ont été trouvés, la distribution des pièces, appuyant ce système ».

Après la description des objets qu'il a trouvés, Thihaudeau conclut : « Il résulte de tout ce que dessus : 1° qu'il a existé dans ce lieu appelé Tauroento, une ville ou une maison de campagne très considérable. Marin ne balance pas à décider que c'est la ville même de Tauroentum. Jusqu'à présent rien ne confirme cette opinion.

« La dénomination du lieu indiquerait tout au plus que ces bâtiments étaient dans l'étendue du territoire de Tauroentum qui n'en était pas éloigné. Il est certain qu'à part deux médailles marseillaises, tout indique des ruines d'édifices romains, les médailles donnent des conjectures sur le temps où ce lieu a cessé d'être habité ; l'architecture, la sculpture, la peinture, tous les arts dont on y voit les traces,

prouvent que ces ouvrages appartenaient au IV^e ou au V^e siècle. Était-ce une maison de campagne? Villa? les Romains en avaient de fort belles et surtout au bord de la mer. Était-ce un gymnase? il y en avait de fort grands à proximité des villes.

« Nos résultats ne peuvent qu'annoncer du doute et de l'incertitude ».

Aujourd'hui qu'une grande partie de ces ruines décrites par Marin et M. Giraud, comme la ville même de Tauroentum ont été de nouveau mises à jour et que de plus, vers le Nord-Est et sans discontinuité, l'industrie des sables a mis à nu le sol primitif, nous venons de voir s'évanouir l'illusion de retrouver le bourg que l'imagination de divers auteurs et celle plus particulière de Lenthalic, nous disaient enfoui sous le sable à l'embouchure du ruisseau, où ne règne maintenant qu'une nudité désertique. Cette légende si longtemps exploitée ne peut plus avoir cours et désormais ne saurait être invoquée.

Il ne reste que le quadrilatère dans lequel on ne peut trouver des traces de rues ou même d'un monument public pouvant déterminer l'existence d'une ville ou d'un bourg.

Une certitude est maintenant acquise, c'est que ce qui a été décrit comme la ville même de Tauroentum ne présente que les vestiges d'une villa.

M. Clerc, qui a visité ces ruines en 1912, nous dit dans son ouvrage *Massalia*, qu'il n'a vu là que les vestiges d'une villa romaine; c'est ce qu'a également déclaré le regretté M. Henri Hubert, sous-conservateur de notre Musée National de Saint-Germain-en-Laye, qui à diverses reprises visita ces ruines.

En effet, tout correspond ici à la description que Pline nous fait de sa villa dans sa lettre à Gallus, que je crois inutile de reproduire, préférant citer ce que nous en dit plus

brièvement Gaston Boissier ¹ : « On se perd dans l'énumération qu'il nous fait de ses appartements, il a des salles à manger de grandeurs différentes pour toutes les occasions ; il dîne dans celle-ci quand il est seul, l'autre lui sert à recevoir ses amis intimes, la troisième est plus vaste et ne peut contenir la foule des invités. L'une s'avance dans la mer ; on y voit tout en prenant son repas, les flots se briser contre les murailles ; l'autre s'enfonce dans les terres, on y jouit de tous les côtés de la vue des champs et des spectacles de la vie rustique.

« D'ordinaire une chambre à coucher suffit aux plus exigeants : il serait difficile de dire combien en contiennent les villas de Pline, il y en a non seulement pour tous les besoins mais pour tous les caprices. Ici on peut voir la mer de toutes les fenêtres, là on l'entend sans la voir, ailleurs on la voit sans l'entendre. Cette pièce est disposée en forme d'abside et par de larges ouvertures elle reçoit le soleil à toutes les heures du jour, une autre est obscure et fraîche et ne laisse entrer que tout juste assez de lumière pour qu'on ne soit pas dans les ténèbres.

« Ajoutons que ces pièces sont parées de belles mosaïques souvent couvertes de peintures gracieuses et qu'elles contiennent presque toutes des fontaines de marbre car l'eau y coule de tous les côtés fraîche, claire et abondante.

« Pour compléter cet ensemble, il faut imaginer des bains, des piscines, des jeux de paume, des portiques qui s'étendent dans tous les sens pour jouir de toutes les expositions, etc.

« Voilà ce qu'on devait trouver dans la villa d'un homme riche, mais rangé qui, sans faire de folies tenait à être

¹ *Promenades Archéologiques, Rome et Pompéi*, pp. 262-263-264.

commodément logé à la campagne pour s'y reposer à l'aise ».

C'est l'ignorance de ce qu'étaient les villas romaines et surtout de n'avoir pu se faire une idée de leur grandeur, qui a pu faire voir ou peut faire voir encore une ville dans le quadrilatère occupé par les ruines, dans lequel Marin et M. Giraud et autres ont cru retrouver la ville même de Tauroentum.

La Citadelle

Elle est figurée sous le n° 7 du plan fourni par Marin et c'est sur le même point que la situe M. Giraud ; ce point fait face à la Madrague sur le lieu dit Le Bramaréu, à l'extrémité sud des ruines sur le rocher du bord de la mer et adossée aux constructions et au portique un peu au-dessous de la salle de bains, figurant sous le n° 4 du même plan.

Rien sur les lieux n'indique l'emplacement d'une citadelle, une tour tout au plus a pu peut-être exister là, on sait que les Romains en avaient dans leurs villas pour jouir d'un point de vue ; Pline nous le dit encore en décrivant sa villa : « A côté s'élève une tour au bas de laquelle sont deux cabinets, deux autres au-dessus et une terrasse où l'on peut manger et dont la vue se promène au loin et fort agréablement, tantôt sur la mer, tantôt sur le rivage, tantôt sur les maisons de plaisance des environs ; de l'autre côté est une autre tour : on y trouve une chambre percée au levant et au couchant, derrière est un grand meuble fort spacieux et puis un grenier, au-dessus de ce grenier une salle à manger, etc. ».

Il est bon de noter que même de modestes villas avaient aussi des tours ; Senèque¹ décrivant la simplicité de celle

¹ Epître LXXXVI.

de Scipion nous dit dans son épître à Lucilius : « J'ai vu cette maison qui est bâtie de pierres de taille flanquée de deux tours accompagnée d'un bois fermé de murs ».

Une citadelle sur ce point n'a pas de raison d'être, adossée au portique elle aurait tourné le dos à l'entrée du port dont elle aurait été séparée par la ville ?

Rien, je le répète, n'indique sur les lieux et en contre-bas l'emplacement d'une citadelle inutile sur ce point, dont la construction à petit appareil dans les vestiges qui subsistent n'est pas différente du reste des ruines.

Le Port

Le premier soin de Marin en venant visiter les lieux, fut de chercher la position du port, de la ville et du château.,

« Puisqu'il y a eu un port dans cet endroit, nous dit-il, il ne peut avoir existé que dans la plaine de Saint-Céris, il serait absurde de le placer entre le cap d'Allon et Tauroentum... Mais le port partant de Tauroentum s'étendait presque en ligne droite sur la partie orientale à 600 toises de profondeur où est actuellement le village de Saint-Cyr, appelé vulgairement Saint-Céris, il recevait une courbure vers le Nord et revenait par une ligne sinueuse à son ouverture qui avait 60 à 80 toises de diamètre et que la largeur du port était de 340 toises.

« L'écroulement du rocher sur lequel était la forteresse de Tauroentum, a donné une nouvelle direction aux courants qui ont engravé ou ensablé l'ouverture du port, les pluies y ont entraîné les terres des montagnes voisines. Il s'y était formé *des marais fétides qui s'étendaient jusqu'à une partie du terroir de la Cadière appelée encore de nos jours la Palu*, du mot latin palus marais. Le terrain pour preuve,

ajoute-t-il, porte le nom de plan de la mer, ce qui annonce une usurpation faite par les eaux.

« Dans cette étendue et à plus de 600 toises de la mer on a découvert une ancre de galère à quatre pointes corrodée en très grande partie et c'est encore là *et à la même distance* du rivage on a trouvé sous terre des murs latéraux en forme de quai, chargés d'anneaux rouillés ou bagues d'amarrage. »

Marin en donnant cette description du port de Tauroentum, s'étendant à 600 toises du rivage, où *est actuellement* le village de Saint-Cyr, n'a pas pris garde, qu'entre la mer et Saint-Cyr il y a une différence de niveau de 24 mètres environ ; si la mer avait affleuré à cette époque au quai qu'il a cru trouver à Saint-Cyr, sa prétendue ville de Tauroentum se fut trouvée à 17-18 mètres sous l'eau, comme d'ailleurs les Lecques, la plaine de Saint-Cyr jusque vers la gare, comme aussi tous les ports du littoral, car la mer n'aurait pu avoir un niveau particulier pour son port de Tauroentum ?

Quant aux marais fétides qui s'étendaient jusqu'à une partie du terroir de la Cadière, la *Palu*, Marin a oublié de se rendre compte que ces anciens marais étaient situés à plus de cinq kilomètres du rivage de la mer et à quatre-vingt-dix mètres d'altitude avec une pente opposée à Saint-Cyr, avec les eaux s'écoulant vers Bandol et son Tauroentum se fut trouvé alors avec les prétendus quais de Saint-Cyr, à plus de quatre-vingts mètres sous l'eau.

Que dire de Marin, qui a écrit de pareilles absurdités et de M. Giraud, qui les a acceptées et avant lui Toulouzan, dans la Statistique des Bouches-du-Rhône¹ ; ici ce n'est plus l'écroulement du rocher sur lequel était la forteresse,

¹ Tome II, pages 186 et 226.

qui a donné une autre direction aux courants, mais « la pointe Saint-Louis qui est au nord du golfe, s'avancait beaucoup vers la pointe des Baumelles, qui est au midi, comme il est facile de le voir dans un grand espace de mer où il y a peu de fond et des rochers bouleversés, cet avancement garantissait le golfe de la violence des flots et du mistral, la mer pénétrait plus avant dans les terres et occupait toute la plaine basse appelée le plan de la mer, c'était l'ancien port de Tauroentum, comme nous le prouverons plus tard.

« Depuis, les éboulements de la pointe Saint-Louis ont fait disparaître cette barrière, les sables poussés par le mistral, ont recouvert toute la côte, comblé le port et caché les ruines de Tauroentum.

« Tauroentum, au temps de la République de Marseille, était un bourg muni d'un châteaufort et pourvu d'un bon port, la pointe Baussier qui termine aujourd'hui le cap Saint-Louis s'avancait à plus d'un demi-mille vers le Sud et ne laissait entre elle et la pointe Carbonière qu'une passe de moins de 600 mètres, alors le port était garanti des vents du Nord-Ouest et offrait un havre sûr et commode, le port s'étendait fort loin dans la direction du Nord-Est, il occupait une grande partie d'une plaine qui a retenu encore le nom du plan de la mer.

« Le ruisseau qui vient des Baumelles s'y jetait et formait une aiguade commode, c'est vers l'embouchure de ce ruisseau, aujourd'hui obstrué par les sables, que se trouvait le bourg de Tauroentum ».

C'est avec de pareilles divagations que s'est créée la légende d'un port dans la plaine de Saint-Cyr et la disparition du prolongement de la pointe Vaussier, qui n'ont existé que dans les cerveaux complaisants et fertiles des écrivains précités.

Munis d'un esprit un peu plus observateur, Marin, Toulouzan et M. Giraud, se seraient alors très certainement aperçu de la différence de niveau, qui rend impossible l'existence d'un port s'étendant jusqu'à Saint-Cyr et ensuite que tout le terrain de cette plaine est préromain.

J'avais la conviction que ce terrain était antérieur à la période historique, mais pour en avoir une plus grande certitude j'écrivis, il y a quelques années, à M. Repelin, professeur de géologie à la Faculté des Sciences de Marseille, dont la compétence ne peut être discutée. J'extrais de sa réponse le passage suivant : « J'arrive de suite à la question qui vous intéresse, c'est-à-dire les alluvions entre la mer et Saint-Cyr. Il y a là au point de vue géologique, sur le bord même de la mer, de véritables dunes qui progressent encore à l'heure actuelle et qui d'après la légende de la feuille à 1/50000 géologique de La Ciotat qui vient de paraître, ont envahi les ruines de la ville romaine de Tauroentum ; elles remontent les pentes des grès santoniens aux dépens desquels elles atteignent la cote 160 au petit ensellement qui sépare les sommets 180 et 190 et leurs sables sont poussés sur le versant opposé où leur accumulation atteint une certaine épaisseur.

« Cela est à peu près exact en remplaçant le mot ville par villa, le phénomène éolien est en effet manifeste.

« Au delà de ces dunes vers la terre et jusqu'à Saint-Cyr ce sont des alluvions de la basse terrasse, c'est-à-dire anciennes, en tous cas bien antérieures à l'époque romaine. La partie du littoral qui a pu être modifiée depuis l'époque romaine, se réduit à une petite bande comprenant le cordon de dunes et la partie la plus basse qui l'accompagne et où se trouvent encore des marais et des flaques d'eau ».

Par M. Repelin j'ai eu le plaisir de connaître depuis M. C. Denizot, docteur ès-sciences, assistant à la Faculté

des Sciences, professeur aux cours coloniaux à Marseille, auteur de nombreux travaux sur le quaternaire et particulièrement sur les modifications des rivages de Provence sur la géologie du bassin de Paris et du midi de la France.

M. Denizot, dont la compétence encore ne peut être contestée, est venu à plusieurs reprises à Saint-Cyr étudier notre côte et a eu l'amabilité, sur la demande que je lui fis, de distraire de son étude un rapport plus particulier sur le rivage et la plaine de Saint-Cyr que voici :

Note sur la constitution et l'évolution de la côte de Saint-Cyr

La côte rocheuse qui s'étend depuis les ruines dites à tort de Tauroentum, vers la pointe Grenier, a peu varié depuis le quaternaire moyen, cette époque a laissé une bordure inconstante et large de quelques dizaines de mètres de sable consolidés au tuf marin dans la partie inférieure (*Pecten cf. opercularis*) à l'altitude de 3, 2 mètres, puis continentaux avec minces débris de coquilles terrestres dans leur partie supérieure qui atteint 20 à 25 mètres et représente d'anciennes dunes, la limite des deux formations assez indécise ici, mais précisée par les dispositions relevées à Bandol, permet de fixer l'altitude de 10/12 mètres.

Les tufs sont antérieurs aux établissements humains connus, ils supportent non seulement les ruines romaines, mais des stations préhistoriques à débris de cuisine, qui se suivent au nord des ruines presque jusqu'au niveau de la mer actuelle.

Ces dispositions sont confirmées par l'examen de la vallée de St-Cyr d'abord, très peu inclinée, elle offre entre 10 et 15

mètres une rupture de pente et son inclinaison devient deux à trois fois plus forte en avant de Falquette, cette partie basse est comblée par des cailloutis continentaux et limons à *Stenogyra decollata*, *Helix*, etc., qui aboutissent vers deux mètres derrière le cordon littoral actuel et descendent au-dessous de la mer.

En amont, le substratum crétacique affleure sans peine sous une même formation strictement continentale.

En utilisant l'ensemble des observations faites dans la région, l'évolution de la côte se résume ainsi :

1° Stationnement marin à la côte + 10/12 mètres avant toute trace d'occupation humaine connue : constitution de plage et plus haut de dunes.

2° Regression au-dessous du niveau actuel : dépôt de cailloutis et limons de la vallée terminale.

3° Remontée de la mer et stationnement au voisinage du niveau actuel.

Aucun fait n'indique une variation appréciable de ce niveau depuis l'époque romaine, ce qui fut cité comme ruines submergées ne présente que des pans de murs écroulés, tandis qu'on rencontre à la Madrague une construction ayant le caractère d'un ancien vivier et encore utilisée comme telle.

L'hypothèse de mouvements particuliers submergeant certains points pour en exonder d'autres, ne repose sur aucune observation, aucun dépôt marin ne permet d'imaginer en arrière de la situation actuelle un golfe se prolongeant vers Saint-Cyr à un moment quelconque de l'époque historique.

C. DENIZOT.

4 Juin 1929.

A l'étude si précise, si complète et si autorisée de M. Denizot, tout ce que l'on peut ajouter peut paraître superflu, je me permets cependant d'y joindre quelques détails qui ne sont que la confirmation de l'opinion si juste qu'il émet et aussi de celle émise par le professeur Repelin.

Postérieurement à la venue de M. Denizot, des tranchées ont été ouvertes perpendiculairement à la plage par la société Pharos, dans l'ancienne propriété Ferrier, pour l'écoulement des eaux pluviales à la mer des villas que l'on vient d'y bâtir, m'ont permis de constater :

1° Que les gallets roulés qui forment la plage ne se retrouvent dans les tranchées qu'à 10/12 mètres au delà du boulevard communal traversant la plage même, ce qui détermine bien l'extrême limite de cette plage à la période historique;

2° Que du point de contact de ces gallets roulés en allant dans les terres le sol est nettement continental; j'ai recueilli dans les parties hautes de ces tranchées des *Leuchocroa* et au-dessous des *Cyclostoma sulcatum*, *Stenogyra decollata*, *Bulimus acutus*, *Helix elegans* var. *terrestris* H *hispida* H *pyramidata*;

3° Lorsque, il y a quelques années, M. l'ingénieur Charles Guion fit creuser un puits dans sa propriété, sur un point désigné par Marin, comme occupé par la mer, je n'ai pu recueillir encore que des *Cyclostoma*, *Stenogyra*, etc. Il est donc bien certain que ce terrain n'a pas été occupé par la mer à l'époque historique.

Préexistence des sables

Les sables sont bien préexistants à tout établissement humain, les *kjökkenmoddings* découverts par l'exploitation des sables et décrits par M. de Cabrens (*une station préhistorique de plein air à Saint-Cyr*), reposent déjà sur du sable

à des niveaux différents, le phénomène éolien s'est donc produit avant l'époque énéolithique à laquelle M. de Cabrens attribue la principale occupation de cette station et ce phénomène, n'a pu et ne pouvait se produire, qu'avec l'existence d'une plage orientée dans l'axe du vent dominant, ce qui est bien le cas pour celle des Lecques avec le mistral.

Je crois qu'il serait puéril d'insister sur cette question si simple et si visible.

Inscription trouvée à la Madrague de Saint-Cyr

Le dessin que nous donne M. Giraud n'est pas le même que celui qui se trouve dans *Massalia*, où M. Clerc nous donne la photographie de ce document, il me paraît bien difficile d'y lire TAU (ROEN) et encore bien moins LEGIQ. Je me retranche dans la lecture qu'en fait M. Clerc, plus qualifié que moi pour en décider; il n'y a là d'ailleurs rien qui puisse établir la situation de Tauroentum.

Interprétation de documents

M. Giraud, en nous parlant de l'arrivée des Phocéens sur notre côte, s'empare d'un texte de Justin qu'il ne cite pas en entier pour laisser supposer qu'ils abordèrent plutôt dans le golfe des Lecques que dans celui de Marseille; il nous dit dans une note: « Cet historien nous apprend que les Phocéens, après avoir fait alliance avec Tarquin, abordèrent bientôt sur le rivage de la Gaule dans un golfe étroit (In remoto sinu) comme dans un recoin de mer (In angulo maris), ce qui paraît mieux convenir au golfe des Lecques qu'à celui de Marseille? »

Le texte de Justin est pourtant bien formel: « Condita igitur Massalia est prope ostia Rhodani amnis in remoto sinu velut in angulo maris ». M. Giraud trouve la Madrague de Saint-Cyr plus près du Rhône que Marseille?

Dans l'histoire du prieuré de Saint-Damien, il nous dit : « Après que les barbares eurent été expulsés du Fraxinetum leur dernier retranchement et chassés du littoral et quand de nouveaux habitants vinrent repeupler la campagne de Tauroentum, la foule se présenta pour occuper les terres vacantes ; il ajoute ensuite en note, le texte que nous avons vérifié dans le grand cartulaire porte il est vrai *Tolonensis* ; mais c'est une erreur du copiste qui aura pris ce mot pour une abréviation de Tauroentum au génitif Tauroenti (?)

Voilà comment avec *Tolonensis* il s'agit de Tauroentum.

Conclusions

Nous venons de voir que la valeur du degré de longitude dont s'est servi Ptolémée dans ses mesures, est inférieure à celle de notre degré ; en tenant compte de ce fait, la distance qu'il indique de Tauroentum à vingt minutes de Marseille, n'a qu'une valeur de quatorze minutes neuf secondes et nous détermine la position de Tauroentum au port de La Ciotat même et non pas à la Madrague de Saint-Cyr comme on l'a faussement interprété jusqu'ici.

Mais si La Ciotat est Citharista, comme l'ont reconnu presque tous les auteurs, on ne peut y placer Tauroentum ; il semble dès lors permis de pouvoir admettre, qu'il y a eu de la part de Ptolémée ou de ses copistes une interversion entre Tauroentum et le cap Cithariste dont la longitude serait alors de $24^{\circ}50'$ et celle de Tauroentum de 25° ; le cap Cithariste ne serait plus disjoint de la ville, Tauroentum serait la station qui suit Toulon et sur ce point alors Ptolémée se trouverait d'accord dans l'énumération des positions avec l'Itinéraire maritime d'Antonin, sans faire subir à cet itinéraire toutes les acrobaties dont sans raisons valables il a été l'objet.

Itinéraire Maritime d'Antonin

Vivien de Saint-Martin nous dit : « On voit que d'Anville, lorsqu'il construisit les grandes cartes de son Atlas, ne pût à peine s'appuyer sur deux cents déterminations certaines ; tout le reste dut reposer sur *des déductions* des combinaisons de matériaux, *des discussions d'itinéraires*, c'est dans cet immense labeur que s'est déployée la sagacité de ce géographe ».

On ne peut évidemment méconnaître la grande valeur de d'Anville, mais son œuvre est beaucoup trop vaste pour que, à distance, il ait pu s'occuper de particularités et de détails qu'il a le plus souvent ignorés. Il ne faut donc pas s'étonner s'il a pu commettre des erreurs en ne s'autorisant que d'une impression personnelle ; sa seule intuition ne peut être admise et ne peut suffire pour se substituer à des preuves qu'il aurait du fournir, c'est ici bien le cas pour les Ambiers et Tauroentum ; rien ne justifie encore le remaniement qu'il a fait subir à l'itinéraire maritime d'Antonin, dont on ne présente généralement aujourd'hui que la fausse copie.

De l'île de Torrenti et de la citation de Tauroentum dans les archives de la Cadière, il ne me paraît pas que l'on puisse retenir un argument pouvant établir l'existence de Tauroentum à la Madrague de Saint-Cyr.

Je crois qu'il m'est permis de passer sur l'existence du port.

Les ruines qui subsistent appartiennent, certainement, à une villa ; nous ne trouvons nulle part les traces d'une construction à grand appareil, tout est au contraire construit en petit appareil et avec un ciment dont l'usage, ne date guère à Rome que du commencement de l'empire et au surplus,

le marbre y est répandu à profusion ; il est donc difficile d'attribuer à cette construction une époque antérieure à celle que je viens de citer, c'est plutôt vers le III^e siècle qu'il faudrait la faire remonter ; Millin nous dit, en parlant du tombeau qui fut trouvé : « La face de celui qui est conservé a dans son milieu une rosace entre des canelures sinueuses, nommées strigiles, comme on en voit depuis le III^e siècle ».

Thibaudeau nous dit de son côté « que par la nature des ouvrages, que c'est au IV^e ou V^e siècle de notre ère que cette construction appartiendrait. »

Dans tous les cas la villa qui nous occupe a été bâtie en partie sur le tuf et en partie sur le sable et au-dessous de cette construction, il n'y a ni là, ni ailleurs, les traces d'une occupation phocéenne ou massaliote, on n'y a pas encore découvert un sol grec, et s'il y a des débris d'œuvres que l'on peut attribuer à des artistes grecs, elles sont dues, soit à une importation, soit aussi peut-être établies sur le lieu même par ces mêmes artistes. On connaît l'influence qu'eût l'hellénisme à Marseille du III^e au IV^e siècle.

La colonie de Phocée, nous dit Camille Jullian « comme toute cité ionienne produisait ou accueillait des sculpteurs, des graveurs de monnaies et peut-être des peintres céramistes. »

Il faut donc ne pas être surpris de trouver des traces d'œuvres grecques sur un sol qui ne l'est pas et au milieu d'œuvres romaines.

Je crois inutile de parler du combat naval qui eut lieu devant Tauroentum ; César, dans sa description, n'assigne pas de position à ce « *Châteaufort des Marseillais*. »

Il résulte de ce que je viens d'exposer, que ni M. Giraud, ni personne, n'a fourni jusqu'ici les preuves certaines et indiscutables du gisement de Tauroentum à la Madrague de Saint-Cyr, où l'on ne peut constater que l'absence de presque tout ce qui a été décrit jusqu'à ce jour.

Mais où situer alors Tauroentum ?

Tout me semble militer en faveur de l'opinion émise par Camille Jullian et M. Clerc, qui placent la colonie Massaliote dans la région de Sanary. L'Itinéraire maritime d'Antonin, qui situe Tauroentum à douze milles romains de Telo Martius, la possibilité d'une interversion de position entre Cithariste et Tauroentum, favorisent cette manière de voir comme aussi les découvertes faites au Brusç, où se trouvent les traces d'une colonie Massaliote, ainsi que d'une citadelle construite à grand appareil, dont quelques blocs étaient encore visibles il y a peu de temps.

Fiessenger, dans son opuscule sur le Brusç, nous parle de cette citadelle et ajoute à propos des fouilles qui y furent faites en 1884-86 : « On reconnut bientôt que deux couches de ruines étaient superposées, la plus récente d'habitations romaines du second siècle de notre ère ; l'autre à quarante ou cinquante centimètres au-dessous de maisons massaliotes, bien antérieures à l'arrivée des Romains. En certaines places très rares on trouve même plus bas encore des indices très probables, de l'occupation de l'âge de pierre.

« Parfois se montraient des poteries de Samos, dans la seconde des petits bronzes de Marseille de la plus belle époque de l'art.

« Ailleurs il n'y avait que de la terre sous les débris romains et c'était peine perdue que de fouiller jusqu'au fond ; plus loin, la couche superficielle était vide, mais sur le sol primitif les petites médailles vertes s'y étalaient, on y a trouvé 30 grands bronzes, 90 moyens bronzes et 1500 petits bronzes de Marseille. »

Puisque l'on a écrit que de Tauroentum, se faisait un grand commerce de poteries, c'est plutôt de là, où tout à côté existent les grandes carrières de la Coudoulière, que ce

commerce a pu se faire, que de la Madrague de Saint-Cyr, où il n'en existe pas à proximité.

M. Roux, qui fut agent de la Société Romain Boyer, m'a déclaré au moment où il fit creuser le port de l'usine de cette Société, avoir retiré une quantité considérable d'amphores et de poteries.

Nous lisons dans l'*Histoire de Sanary*, par Claude Brun, « que sur l'emplacement occupé par la maison de M. Michel, ancien maire, plus de 400 mètres cubes de débris d'urnes et de poteries ont été retirés. »

Cette région a eu une occupation massaliote et romaine plus importante que partout ailleurs sur la côte, entre Marseille et Toulon, elle semble mieux s'harmoniser avec les goûts qu'avaient les Grecs, de s'établir sur des points offrant des débouchés; il est regrettable que cette région n'ait pas été mieux étudiée, on aurait peut-être trouvé, là, des éléments pouvant contribuer à éclairer d'un jour nouveau, la question de la situation topographique de Tauroentum, mais avec la préoccupation seule de la recherche de la vérité, c'est ce sentiment qui m'a guidé dans le travail que je viens de présenter et laisser à l'appréciation de chacun, prêt à m'incliner devant toute autre opinion contraire à la mienne si elle est étayée par des preuves irréfutables.

La Cadière-d'Azur, 8 avril 1930.